

**Monsieur Olivier WANBECKE**  
**Directeur des Services**  
**départementaux de l'Éducation**  
**nationale**  
**5 place des Faïenciers**  
**76037 Rouen**

Le Havre, le 19 mars 2021

Objet : *Carte scolaire* – Centres Médico Psycho-Pédagogiques

Monsieur le Directeur académique,

Dans le cadre des mesures sur la carte scolaire 2021, les conséquences de décisions envisagées sur les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) de notre département m'inquiètent, notamment concernant celui du Havre.

En effet, comme celui de Madame De Sévigné à Rouen ou Henri Wallon à Dieppe, le CMPP Pauline Kergomard au Havre serait impacté à la rentrée 2022 par le retrait de postes d'enseignants spécialisés.

Je ne peux que m'associer aux inquiétudes exprimées par les associations gestionnaires, leurs personnels, et les familles d'autant que ces décisions seraient motivées par le fait que l'affectation de postes d'enseignants en dehors des écoles représenterait une « anomalie administrative ».

Au regard du travail considérablement utile conduit par ces structures en faveur des enfants et des jeunes, y compris en rapport direct avec leurs conditions de scolarité et de réussite éducative en milieu scolaire, je ne puis croire qu'un simple argument de nature administrative ou comptable puisse venir ainsi affaiblir les CMPP.

Sans la présence de ces enseignants dans les CMPP, l'accompagnement des élèves en situation de handicap, et les liens entre soins et apprentissages scolaires ne manqueraient pas de se trouver considérablement affaiblis et de nuire aux objectifs d'inclusion scolaire et d'égalité des chances mis en avant par l'Éducation nationale.

Estimant au contraire que les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques devraient bénéficier d'une attention renforcée et de moyens accrus de la part de l'État, qui plus est dans le contexte difficile de la crise sanitaire actuelle et alors que les délais de prise en charge des jeunes bénéficiaires potentiels sont encore trop importants en raison des moyens disponibles, je vous remercie de bien vouloir renoncer à ces projets de retrait de postes.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Lecoq', written in a cursive style.

Jean-Paul LECOQ